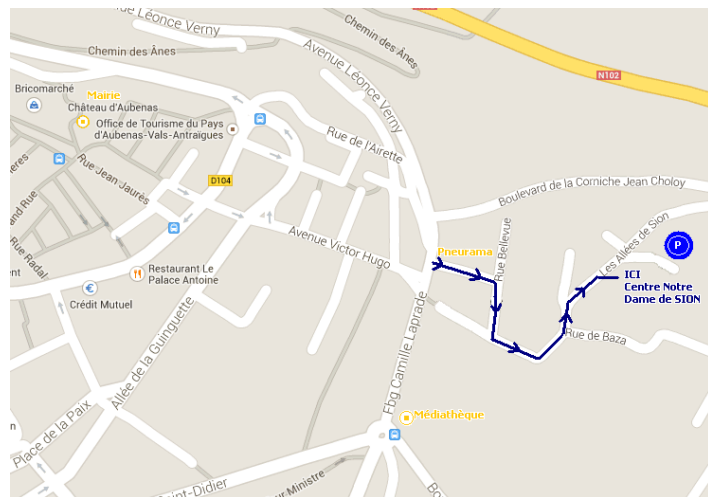
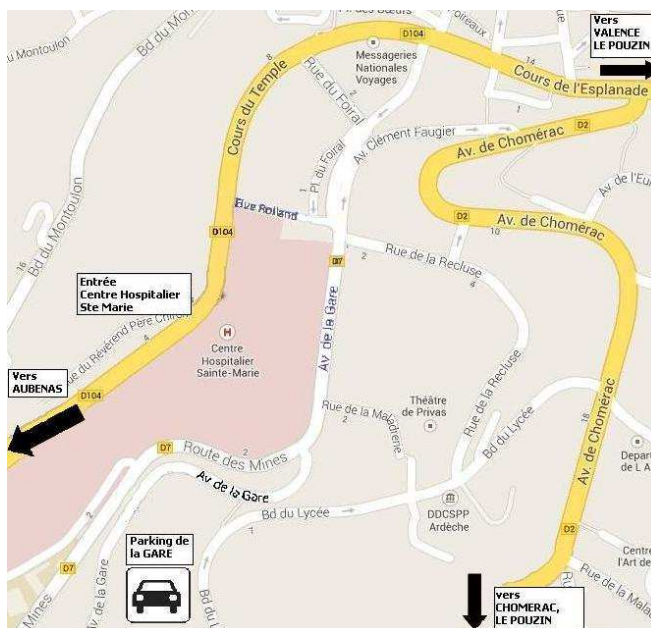


# PLAN D'ACCÈS AUBENAS



# PLAN D'ACCÈS PRIVAS



Centre Hospitalier  
SAINTE-MARIE  
PRIVAS

SERVICE DE  
SOINS AUX PERSONNES  
SOUS MAIN DE JUSTICE

**CENTRE NOTRE DAME DE SION**  
Centre Médico-Psychologique pour adultes  
6 allée de Sion  
07200 AUBENAS  
04.75.35.87.27

**SERVICE MÉDICO JUDICIAIRE**  
Centre Hospitalier Ste Marie  
19 Cours Du Temple  
BP 241  
07000 PRIVAS cedex

04 75 20 15 05  
Secrétariat Mercredi 10h-12h / 14h-16h  
Jeudi 8 h 30 – 10h / 14h – 15h

## POUR QUI ?

Le S.M.J est un service de soins spécialisés de l'Association Hospitalière Sainte Marie. Il propose un suivi psychothérapeutique pour les personnes auxquelles le Juge ordonne des soins (obligation, injonction) incarcérées ou non.

## POURQUOI ?

L'objectif de ce service est de permettre aux personnes sous main de justice, de trouver un espace d'écoute et de parole afin de se questionner sur son fonctionnement, ses expériences personnelles et entrevoir de possibles changements dans ses relations et conduites.

## AVEC QUI ?

L'équipe soignante du Centre Hospitalier Sainte Marie est composée de médecins psychiatres, de psychologues, d'une infirmière et d'une secrétaire tous formés à la prise en charge des personnes sous main de justice et soumis au secret professionnel.

## COMMENT ?

Vous serez reçus en entretien par deux personnes du service. Il pourra vous être proposé différents dispositifs de soins :

- entretiens individuels
- travail en groupe

Sur un rythme régulier les thérapeutes sont là pour écouter ce qui se dit, favoriser l'échange, la prise de parole et découvrir ensemble progressivement de nouvelles manières d'être et de vivre.

Tous documents et attestations seront remis uniquement à la demande de l'intéressé.

## OÙ ?

- En maison d'arrêt si vous êtes incarcéré(e) ;
- En fonction de votre lieu d'habitation, vous serez reçus sur l'un des sites d'intervention du service, dans des locaux de l'Association Hospitalière Sainte Marie (Privas, Aubenas, territoire vallée du Rhône sud ...)

*Cette offre de soins est un service public de santé non payant et non sectorisé.*

## CONTACT

Pour fixer un premier rendez vous,  
contacter le secrétariat du  
Service Médico Judiciaire  
au 04.75.20.15.05 :

Mercredi de 10h à 12h et 14h à 16h

Jeudi de 8h30 à 10h et 14h à 15h

[smj@ahsm.fr](mailto:smj@ahsm.fr)